

Annexe N°1
à l'arrêté préfectoral du 17 AVR 2023
déclarant d'utilité publique
le premier programme de travaux de l'opération de restauration immobilière (ORI)
Centre ancien de Pontivy (56)

Vu pour être annexé
Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Stéphane JARLÉGAND

Périmètre de l'opération de restauration immobilière

